

PR403 Le long de la Senouire

Gorges de l'Allier - Domeyrat



Château de Domeyrat (Jérémy Mazet)



Au pied du château féodal de Domeyrat, cet itinéraire longe le cours de la Senouire entre terres agricoles et bois de pins sylvestres. Vous apercevrez au détour d'un sentier le village de Paulhaguet.

Domeyrat

Dès 1200, les terres de Domeyrat appartiennent à la famille Papaboeuf. En 1259, Astorg de Papaboeuf rend hommage de son fief à Alphonse de Poitiers, puis la famille s'unit aux Roquemaure. Au xive siècle, ces derniers s'unissent à leur tour aux Langeac à qui ils apportent la seigneurie de Domeyrat. La puissante famille de Langeac compta dans ses rangs plusieurs sénéchaux d'Auvergne. L'un deux, Jean, épouse Marguerite Gouge, nièce de l'évêque Martin Gouge. Ce dernier finance la reconstruction du château, vers 1440. Il s'agit alors d'édifier une forteresse suffisamment sûre pour résister aux assauts des compagnies de routiers qui écument la région. À la fin du xvie

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 12.8 km

Dénivelé positif : 187 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture, Faune, Flore, Point de vue

Itinéraire

Départ : Domeyrat

Arrivée : Domeyrat

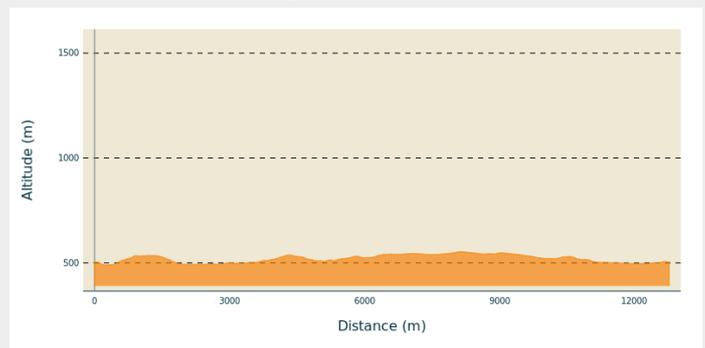
Balisage : — PR

Communes : 1. Domeyrat

2. Paulhaguet

3. Chassagnes

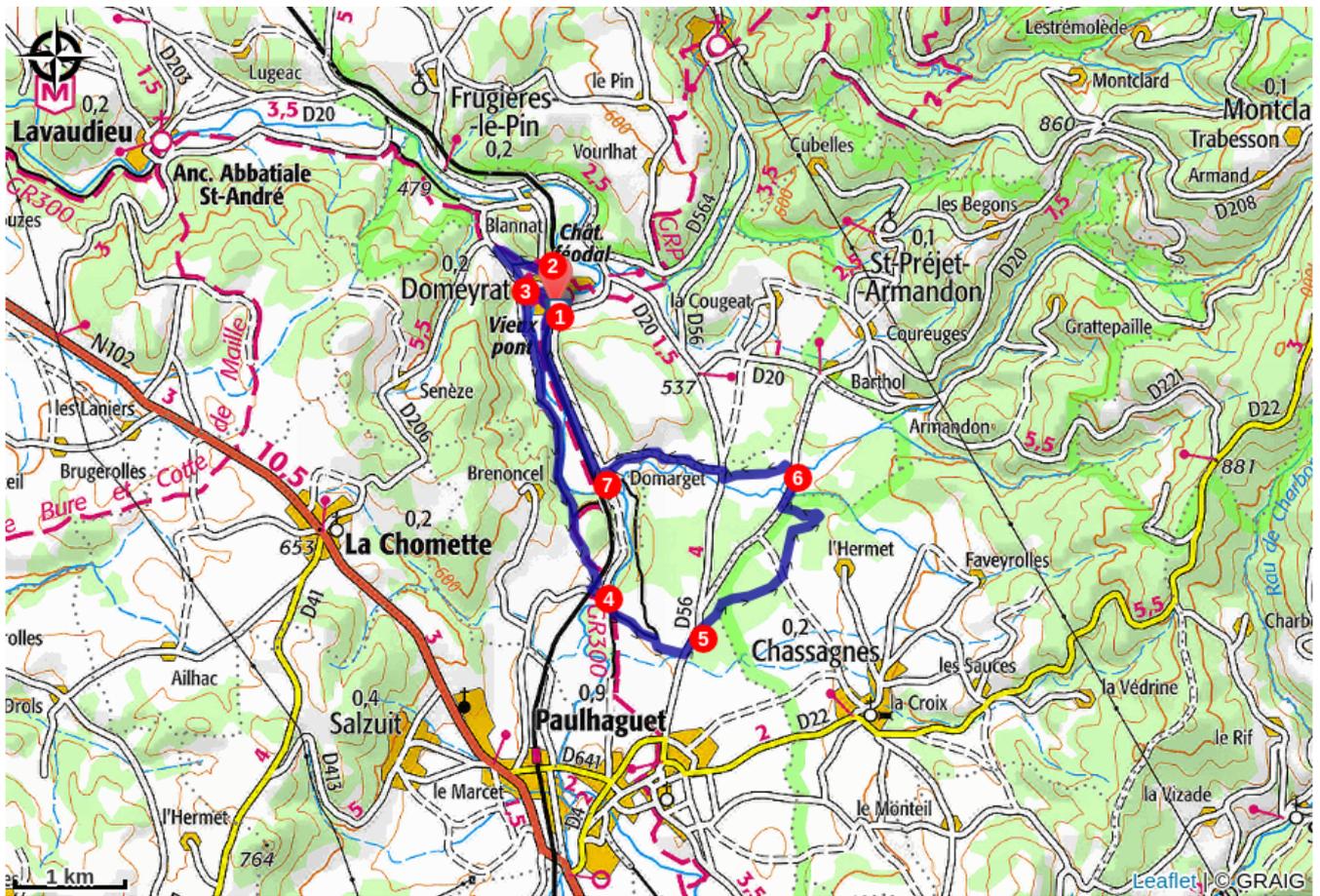
Profil altimétrique



Altitude min 490 m Altitude max 553 m

1. S'engager dans l'allée qui longe la mairie par la droite. Poursuivre par des escaliers en traversant un pré bordé de maisons et de jardins. Longer ensuite la Senouire sur la droite jusqu'à un vieux pont en pierre ; l'emprunter et remonter la rue à droite. Aller à gauche vers Blannat. Au carrefour suivant, laisser le passage à niveau à droite et continuer de monter pour sortir du village.
2. Quitter la route pour rejoindre, à gauche, le château [> ruines du château féodal de Domeyrat]. Le dépasser par la droite en suivant un chemin débouchant sur la D 206 ; l'emprunter à gauche sur environ 400 m (> prudence !), jusqu'à un virage, avant le panneau d'entrée du village.
3. S'engager à droite sur une route. Elle devient chemin et traverse des terres agricoles. À une fourche, continuer à gauche. Le chemin devient sentier et s'élève dans le sous-bois. À l'orée, poursuivre tout droit entre arbres et haies [> vue sur le village de Paulhaguet], emprunter à droite un chemin parallèle à la voie ferrée puis, traverser à gauche au passage à niveau (> prudence !). Poursuivre tout droit sur environ 100 m jusqu'à un virage.
4. Quitter la route pour un sentier à droite. Franchir la Senouire par une passerelle en bois et virer immédiatement à droite sur un sentier. En arrivant sur un chemin, continuer à gauche par un sentier rejoignant Censac ; poursuivre sur une route jusqu'à la D 56 que l'on emprunte à gauche sur environ 250 m (> prudence !). Arriver à un terrain de tennis.
5. Emprunter à droite un chemin qui s'enfonce dans les bois. Au croisement avec une route, continuer en face et passer la maison isolée de la Baraque. Au T, tourner à droite puis, à une croisée, virer à gauche pour rejoindre une route ; la suivre à droite sur environ 400 m en dépassant le lieu-dit Rodier.
6. S'engager à gauche dans un chemin montant et, à la fourche suivante prendre à gauche en direction de l'étang de Lavaux. À la D 56, aller à droite puis rapidement à gauche afin de rejoindre Domarget. Traverser la place principale et descendre par la gauche.
7. Par un pont, franchir la voie ferrée ; longer cette dernière en suivant le chemin ramenant au point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

De la mairie.